

Procès-verbal du Comité Syndical du SMICA

Du 9 juin 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le neuf juin,
A 10h00,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 2 juin 2026, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 25.

11 membres présents, 6 membres représentés, 8 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Roland AYGALLENQ, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Anne CALMELS, Jean-Louis CALVET, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Pierre GRIMAL, Paul MARTY.

Membres représentés : Florence CAYLA, Anne-Marie CONSTANS, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER.

Membres absents : Valérie ABADIE-ROQUES, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Jean-François VIDAL.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h11
Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du PV du dernier Comité Syndical ;
- Modification de membres ;
- RH : ouverture de poste ;
- Délégation de signature La Mêlée ;
- Approbation CFU ;
- Affectation résultat ;
- Budget supplémentaire ;
- Revue des compétences déléguées au Président ;
- Questions diverses.

1/ Approbation du Procès-verbal du 10 mars 2026 (20260609_1)

Rapport de présentation :

Sans objet

Teneur des débats :

Aucun

Délibération :

2/ Adhésion de nouveaux membres (20260609_2)

Rapport de présentation :

Il existe toujours de nouvelles collectivités qui demandent à adhérer au SMICA. En l'occurrence, il s'agit de deux CCAS qui ont été alertés par la Préfecture pour réaliser la transmission de leurs actes par voie dématérialisée.

Teneur des débats :

Aucuns.

Délibération

3/ Ouverture de poste (20260609_3)

Rapport de présentation :

Demande de promotion interne itérative depuis de nombreuses années.

Résultat favorable en 2026.

Nécessité d'ouvrir le poste de rédacteur et de clôturer le poste d'adjoint administratif en parallèle.

Teneur des débats :

Un élu souligne qu'il peut être décourageant pour certains agents d'avoir dû passer concours ou examens et de se retrouver au même grade que ceux qui bénéficient de promotion interne sans rien faire.

L'assemblée s'accorde à dire qu'il est important de récompenser les agents impliqués.

Délibération**4/ Délégation de signature (20260609_4)****Rapport de présentation :**

La Mêlée a initié une démarche de candidature soumise dans le cadre de la Convention interrégionale du Massif central et pour la réalisation du Projet Territoires « Numérique Réemployé » – Expérimentations d'innovations de filières en Massif Central (TNR EIFMC).

Il s'agit, pour l'heure, d'un projet expérimental dont le bilan sera fait ultérieurement.

Le projet associe :

- Le SMICA (approvisionnement pour équipements publics) (subvention : 15 569,16 euros) ;
- Lot Numérique (distribution aux citoyens, publics fragiles) (subvention : 15 569,16 euros) ;
- La CCI du Cantal (reconditionné pour entreprises) (subvention : 15 569,16 euros).

Dans ce cadre, il est demandé de lui donner une délégation de signature.

Teneur des débats :

Aucun.

Délibération**5/ Approbation CFU (20260609_5)****Rapport de présentation :**

Un résultat satisfaisant qui traduit tous les efforts et tout le travail réalisé par l'équipe du SMICA pour rationaliser les dépenses (en mutualisant les serveurs, en améliorant l'achat, en diminuant le volume des données sauvegardées ...).

Cela laisse entrevoir des perspectives plus optimistes pour la suite, alors qu'il était permis d'en douter au regard des deux exercices précédents. Cela donne des marges de manœuvres plus intéressantes pour envisager la mise en place de nouveaux projets.

Teneur des débats :

Le Président remercie les équipes pour leur engagement au quotidien et qui ont permis d'arriver à ce résultat.

Il est évoqué, dans ce cadre, la structure Aveyron Innovation et la réduction de la participation du SMICA à ce titre. Cela a contribué également à ce résultat positif.

Délibération**6/ Affectation du résultat (20260609_6)****Rapport de présentation :**

Le conseil a été pris auprès du CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux) : dans la mesure où le résultat 2025 n'est pas déficitaire en section d'investissement, il n'est pas obligatoire de procéder à l'affectation du résultat.

Un autre mécanisme de transfert de crédits entre sections peut être mis en place et il présente l'avantage d'être plus souple en ce qu'un virement inverse peut être réalisé en cas de besoin en section de fonctionnement (cette dernière étant la plus sollicitée au sein de notre structure).

Aussi, c'est ce mécanisme qui sera privilégié.

Teneur des débats :

Sans débat.

Délibération**7/ Budget supplémentaire (20260609_7)****Rapport de présentation :**

Compte tenu de l'indisponibilité de l'application Helios en début d'année et du blocage de la maquette au niveau national, il a été décidé de ne pas attendre et de voter un BP et de proposer un BS ultérieurement qui tiendrait compte des résultats N-1.

C'est donc l'objet de la réunion du jour.

Plusieurs dépenses avaient volontairement été retirées du BP (sans compromettre notre fonctionnement sur le 1er semestre) afin de l'équilibrer. Ces dernières sont inscrites sur cette proposition de BS.

FONCTIONNEMENT - Dépenses

011 - 65 130 €

Loyers et Charges locatives (trimestriels)

Maintenance SIRAP (appelée en fin d'année)

012- 600€

Astreintes mises en place à l'occasion des élections

65- 51 533.81€

Deuxième semestre plateforme de dématérialisation, hébergement SIRAP (appelé en fin d'année), hébergement Microsoft

67- 348 044.12 €

Résultat de la section de fonctionnement reporté

FONCTIONNEMENT - Recettes

Intégration du résultat reporté 499 303.92€

INVESTISSEMENT - Dépenses

20- 190 100€

144 530€ delta du PCRS qui n'avait pu être inscrit au vote du BP (OPERATION 1023)

21 020€ pour les orthophotographies des cimetières par drones (OPERATION 1010)

24 550€ pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des adhérents

21- 53 215.02

30 000€ véhicule : remplacement utilitaire ; nous avons attendu de voir le résultat de 2025 pour envisager cette dépense.

23 215.02 € remplacement de matériel informatique pour les agents

INVESTISSEMENT - Recettes

021- virement de la section de fonctionnement

Solde d'exécution reporté

Teneur des débats

Aucun.

Délibération

10/ Revue des compétences déléguées au Président

Aucunes

Marchés publics	
Contrats d'assurance	
Aliénation de gré à gré jusqu'à 4600€	
Honoraires	
Ester en justice	
Accidents des véhicules	
Lignes de trésorerie (jusqu'à 400 000 euros)	
Demande de subventions	

20/ Informations diverses

-AES électorale du SMICA le 25 juin prochain.

La séance est levée à 11h25

Fait à Rodez, le 11/06/2026

Le Président, Jean-Louis GRIMAL